

Assemblée Générale des personnels d'Antony du 18 novembre 2008

Conclusions de l'AG des personnels du site d'Antony du 18 novembre 2008 :

Les personnels présents à l'AG **s'opposent à ce que la DG signe le projet de "contrat d'objectifs" en l'état et lui demandent de le renégocier** : ils veulent un "contrat d'objectifs et de moyens", à l'instar de ce qui existe à l'INRIA, qui apporte de véritables garanties pour l'avenir de l'EPST Cemagref, l'emploi, les statuts et les conditions de travail de tous ses personnels.

Ils appellent leurs collègues d'Antony et des autres groupements du Cemagref :

- à **signer et faire signer les pétitions** en cours sur emploi-salaires et sur le refus d'effectuer des expertises ANR et AERES
- à **se mettre en grève le 27 novembre** et à **participer aux actions**, selon les modalités localement prévues. En région parisienne :
Rassemblement à **8h au siège du CNRS pour bloquer le CA**, puis **manifestation au MESR et à l'ANR**
Rassemblement à **13h30 devant la DG du Cemagref à Antony pour bloquer le CA**
- à ne pas saisir les indicateurs d'activités 2008

Compte-rendu des débats :

Les personnels (une trentaine) du site d'Antony du Cemagref réunis en AG à l'appel de l'intersyndicale SUD-Recherche-EPST / FO / CGT ont débattu de la situation du Cemagref et de la Recherche Publique, à la lumière des priorités gouvernementales inscrites au Budget 2009 et du compte-rendu fait par l'intersyndicale de la rencontre du 6 novembre avec les directeurs-adjoints des cabinets de V. Pécresse et M. Barnier.

Ils ont fait le constat d'une situation déjà très dégradée aujourd'hui au niveau de l'emploi (de plus en plus de CDD), des salaires (pouvoir d'achat en baisse) et des conditions de travail (travailler toujours dans l'urgence, sur le court terme, avec de moins en moins de soutien technique (fermeture atelier), nécessité de trouver des financements, exigences des "donneurs d'ordre" et de la DG...). Ils s'interrogent aussi sur la vocation du Cemagref d'aide à la décision publique quand Sarkozy supprime l'ingénierie publique et que des domaines d'activité entiers (épuration des eaux, déchets) n'ont quasiment plus que des interlocuteurs privés... Quelle signification donner au découpage en 3 départements dont l'un (écotechnologies) est un assemblage hétérogène de technologies sans lien thématique ? A chaque département correspond une source de financement ? (ONEMA pour l'eau, industriels pour Ecotechnologies...)

Ils partagent tous l'analyse des représentants syndicaux : les réformes et les restrictions budgétaires en cours et à venir – que le "contrat d'objectifs" s'appête à entériner au Cemagref - vont encore amplifier et aggraver cette situation :

- les suppressions d'emplois de titulaires vont conduire à recruter toujours plus de CDD tout en réduisant leurs chances de pouvoir être intégrés, et à réduire aussi les possibilités de promotions pour les titulaires recherche, qui seront en voie d'extinction
- les crédits budgétaires de l'Etat étant programmés à la baisse (ou plutôt détournés vers l'ANR et le système de crédits d'impôts aux industriels), les ressources propres devront servir à tout : payer le fonctionnement, l'entretien des bâtiments, les engagements de l'Etat dans les CPER, les CDD, et même payer aussi des primes et des sur-salaires à quelques-uns (les plus "performants" !), car c'est cela le "plan Pécresse" pour revaloriser les carrières des chercheurs !
- avec la dérégulation complète des rémunérations, des titulaires comme des CDD (y compris les doctorants...), chaque labo de recherche devra être le concurrent des autres labos pour essayer d'attirer "les meilleurs" et à l'intérieur des équipes chacun devra être le concurrent de son collègue pour décrocher des améliorations de sa situation ! Les rémunérations des personnels seront soumises à la loi du marché, elles

deviendront une variable d'ajustement des budgets des unités et un instrument de pression de la hiérarchie... Bonjour l'ambiance de travail !

- la nécessité d'accroître dans des proportions considérables les ressources propres, et les très fortes incitations gouvernementales – relayées par la DG – à augmenter les contrats avec le privé va entraîner une dépendance de plus en plus forte des "financeurs" ; quand on n'a pas soi-même de moyens propres pour fonctionner, parler de "partenariat" est un euphémisme : c'est d'une relation "client" – "prestataire" qu'il s'agit... et chacun sait que "le client est roi !" Quand en plus cela se conjugue avec un intéressement financier des personnels eux-mêmes sur le montant de ces contrats, cela pose de graves problèmes déontologiques et risque de jeter la suspicion sur l'indépendance de nos résultats de recherche et de nos expertises

Dans ces conditions, les participants à l'AG ne comprennent pas l'empressement de la DG à vouloir signer un "contrat d'objectifs" avec l'Etat où le Cemagref doit s'engager à développer tout un tas de choses mais où l'Etat lui ne s'engage à rien en contre-partie... à une exception près quand même : le maintien du nombre de postes d'IGREF, voire son augmentation. A part ça, aucun engagement sur la croissance – ou même le maintien – des effectifs de titulaires recherche et des crédits budgétaires, ni aucune réponse sur le devenir du dispositif d'évaluation des collectifs de recherche... Ce sont les personnels, leurs conditions d'emploi et de travail, et l'indépendance de la recherche publique, qui sont sacrifiés.

Les participants à l'AG sont tous révoltés par de telles perspectives d'avenir qu'ils jugent insupportables et dégradantes. A été ensuite débattue la question majeure : comment s'opposer à ces dérives, quels moyens d'action pour les personnels ?

Individuellement, c'est impossible, seule l'action collective peut être efficace.

Nécessité d'une action coordonnée avec les collègues des autres organismes de recherche et des universités, violemment secoués aussi dans la période par la frénésie de réformes gouvernementales qui cherchent à assujettir étroitement toutes les équipes de la recherche publique française aux ordres du ministère et au service d'intérêts particuliers.

Nécessité d'une forte mobilisation de tous, dans la durée, capable de "bloquer la machine" pour se faire entendre et imposer de pouvoir repartir sur d'autres bases.

Sont évoquées les initiatives de pétitions en cours :

- pétition "Pour une autre politique de l'emploi et des salaires"

<http://emploi-salaires-esr.ras.eu.org/>

- refus d'effectuer des évaluations pour le compte de l'AERES ou de l'ANR

<http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?article2147>

Des actions concrètes dans le cadre de la journée du 27 novembre, où doivent se tenir deux CA décisifs (CNRS le matin, Cemagref l'après-midi) ont été débattues et soumises au vote.

A la quasi-unanimité les présents se déclarent pour la grève le 27 novembre et pour participer au blocage des CA du CNRS et du Cemagref.

Une autre action a été adoptée pour le Cemagref : le refus de remplir les indicateurs d'activités 2008